

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 35

-----  
N°115  
-----

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 JUILLET 2019

**L'AN deux mille dix neuf, le 08 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2019, s'est réuni en Mairie à 18h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Laurence GRARE	Monsieur Salah CHIBAH
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Fethi CHOUDER	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI	Monsieur Boualem BENKHELOUF
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Eric PLEE
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

---

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

---



MAIRE/

**OBJET : Vœu pour le maintien de la mission de service public du groupe ADP (ex. Aéroports de Paris).**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Adoption à l'unanimité par 45 pour

**DELIBERE :**

**ADOPTÉ** le vœu pour le maintien de la mission de service public du groupe ADP (ex. Aéroports de Paris) tel qu'annexé à la présente.

Reçu en préfecture le : 10/07/19

Publié le : 10/07/19

Certifie exécutoire : 10/07/19

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG





**Rédacteur : Nordine IDIR**

Séance du Conseil Municipal du 8 juillet 2019

RAPPORTEUR : Mériem DERKAOU

**OBJET : Vœu pour le maintien de la mission de service public du groupe ADP (ex. Aéroports de Paris).**

**EXPOSE :**

Alors que le gouvernement s'apprêtait à poursuivre son projet de casse sociale à travers la privatisation, en catimini, des très rentables Aéroports de Paris, la levée de boucliers des groupes parlementaires, principalement de gauche, et le rejet du Sénat ont conduit la majorité présidentielle à devoir organiser le recueil de signatures demandant la tenue d'un référendum sur le statut des ADP.

Le Conseil constitutionnel fixe à 4,7 millions le nombre de signatures nécessaires pour organiser le référendum d'initiative partagée (RIP).

Il permettrait ainsi aux millions de concitoyennes et concitoyens d'exprimer leur opposition au projet de privatisation des biens publics du Président Emmanuel Macron.

De nombreuses et nombreux habitantes et habitants de la Seine-Saint-Denis, notamment d'Aubervilliers, travaillent dans les aéroports de Roissy, du Bourget et d'Orly. La richesse qu'elles et ils produisent doit pouvoir alimenter le budget de l'Etat, des collectivités et des services publics et non être accaparée par des actionnaires privés.

Les organisations syndicales redoutent en outre que cette privatisation n'entraîne des conséquences négatives sur les salaires et sur l'emploi.

Les habitantes et habitants de la Seine-Saint-Denis sont au quotidien exposé-e-s aux nuisances sonores et environnementales générées par les trafics aériens.

La privatisation des ADP fait courir des risques supplémentaires pour l'environnement et la santé car le projet, s'il était mené à son terme, prévoit notamment le déplafonnement du nombre de mouvements aériens, la fin de la limitation du nombre des créneaux horaires ou encore la baisse de la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA) qui finance l'insonorisation des logements et bâtiments publics soumis aux nuisances des aéroports.

Pour ces raisons, le Conseil municipal d'Aubervilliers :

- affirme son opposition à la privatisation d'ADP, qui entraînerait une dégradation des conditions de vie et de travail de nombreuses et nombreux Albertivillariennes et Albertivillariens ;
- affirme son soutien à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris ;
- affirme son soutien à la demande, émanant de Parlementaires, que le décompte des personnes ayant signé en faveur de la proposition de loi précitée apparaisse sur la plateforme numérique susmentionnée" ;

- appelle les citoyennes et citoyens à s'inscrire nombreuses et nombreux sur la plateforme numérique du gouvernement afin de soutenir le référendum d'initiative partagée (RIP).